

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: **TRAITEMENT ESSENCE + SP95 / SP95-E10**
1. 1. 1. Contient:
 - Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphthalene
 - Hydrocarbure, C10, aromatique, >1% naphthalene
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Traitement protection performance grand froid. Anti-figeant
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: **DABS SARL**
2 Chemin des Fossés
33610 Cestas
- Tel : 05.56.37.83.30
Fax : 05.56.37.78.84
contact@dabsfrance.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. N° code du produit: DA502

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:
 - * Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
 - * Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *
 - * STOT un. 3. / SGH07 - H336 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:
2. 2. 2. Mention de danger: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 2. 3. Prévention: P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 2. 4. Intervention: P304 ENCAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne a l'extérieur et la maintenir dans une position ou elle peut confortablement respirer.
P312a Appeler un CENTREANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P301 ENCAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTREANTIPOISON/ un médecin.
P331 NEPAS faire vomir.
P391 Recueillir le produit répandu.
2. 2. 5. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

Version 2

ANTIGEL GAZOLE

Réf. DA 502 / DA 802 / DA 237 / DA 238 / DA 239

Date de la première édition:24/03/2017

2. 2. 6. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
2. 4. Autres dangers: Attaque de nombreux plastiques.
Réagit avec des acides forts et substances comburantes.

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- Hydrocarbure, C10, aromatique, <1% naphthalene
- N° CE: 918-811-1
- Numéro d'enregistrement REACH:01-2119463583-34
- Conc. (% pds) : 90 < C <= 100
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 *
SGH08 - Danger pour la santé
- Tox. asp. 1 - H304
* SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411
- Divers :
LE50 / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = 11 mg/l
LE50 / 48h / Daphnia magna = >=3 <=10 mg/l
DSEO-R(NOELR) / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = 2.5 mg/l
LL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = >=2 <=5 mg/l
DL50 / Ingestion / Rat = > 5000 mg/kg
DL50 / Contact avec la peau / Lapin = >2000 mg/kg
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >4688 mg/m3
Phrase(s) complémentaire(s)
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - Hydrocarbure, C10, aromatique, >1% naphthalene
- N° CE: 919-284-0
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463588-24
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336 *
SGH08 - Danger pour la santé
- Tox. asp. 1 - H304 - Canc. 2 - H351
* SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411
- Divers :
LE50 / 48h / Daphnia magna = >3<=10 mg/l
LE50 / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = 11 mg/l
DSEO-R(NOELR) / 72h / Pseudokirchneriella subcapita = 2.5 mg/l
LL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = >2<=5 mg/l
DL50 / Ingestion / Rat = >5000 mg/kg
DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >4688 mg/m3
Phrase(s) complémentaire(s)
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - COPOLYMERE(Poly succinimide)
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - Sens. cut. 1 - H317

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

Version 2

ANTIGEL GAZOLE

Réf. DA 502 / DA 802 / DA 237 / DA 238 / DA 239

Date de la première édition:24/03/2017

- naphtalène
 - N° Id: 601-052-00-2 - N° CE: 202-049-5 - N° CAS: 91-20-3
 - Conc. (% pds) : 0 < C<= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 *
 - SGH08 - Danger pour la santé - Canc. 2 - H351
 - * SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410
 - Divers :
 - VMEppm= 10 - VMEmg/m³ = 50 - VLEppm= 15 - VLEmg/m³ = 79
- acétate de vinyle
 - N° Id: 607-023-00-0 - N° CE: 203-545-4 - N° CAS: 108-05-4
 - Conc. (% pds) : 0 < C<= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
 - * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H332 - STOT un. 3 - H335 * SGH08 - Danger pour la santé - Canc. 2 - H351
 - Divers :
 - VMEppm= 5 - VMEmg/m³ = 17.6 - VLEppm= 10 - VLEmg/m³ = 35.2

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4 – PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 1. 2. Inhalation:

- Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
- Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

4. 1. 5. Ingestion:

- NEPAS faire vomir.
- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation:

Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.

4. 2. 2. Contact avec la peau:

Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

irritation légère des yeux (douleur, rougeur)

4. 2. 4. Ingestion:

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:

poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas de feu le produit se décompose en:: composants toxiques, oxydes de carbone (COetCO₂), oxydes d'azote (NO_x) et fumées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

5. 3. Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

5. 4. Méthode(s) spéciale(s):

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Assurer une ventilation adéquate.
Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
Éliminer comme un déchet dangereux.

6. 4. Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.**7 – MANIPULATION ET STOCKAGE+**

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour manipulation sans danger:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les une vapeurs et brouillards.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Température maximum de manipulation: 50°C.
Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Conserver hors de la portée des enfants.

7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.

7. 2. 3. Condition(s) de stockage:

Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50°C
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à Éloigner

Conserver à l'écart des: acides forts, et substances comburantes.

7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: - caoutchoucs

- Eviter certains plastiques solubles dans le produit.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune raisonnablement prévisible.

8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

• naphtalène : VMEppm= 10 - VMEmg/m³ = 50 - VLEppm= 15 - VLEmg/m³ = 79 • acétate de vinyle : VMEppm= 5 - VMEmg/m³ = 17.6 - VLEppm= 10 - VLEmg/m³ = 35.2

Données non disponibles.

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 2. Protection des mains:

gants en caoutchouc nitrile

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux:

lunettes de sécurité

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

liquide

9. 1. 2. Couleur:

incolore / jaune clair

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

9. 1. 3. Odeur:	caractéristique, forte
9. 1. 4. PH:	Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	pas de point d'éclair°C
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Données non disponibles.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	0.843
9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	Données non disponibles.
9. 2. 2. Liposolubilité:	Données non disponibles.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Données non disponibles.

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Non attendu
10. 4. Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles:	Réagit violemment au contact de: acides forts et substances comburantes. Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
10. 6. Produits de décomposition dangereux :	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote(NOx).

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.toxicologiques:
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation: Données non disponibles.	
11. 2. 2. Contact avec la peau:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC918-481-9) : - 2-ethyl hexyl nitrate
	11. 2. 3. Contact avec les yeux: Données non disponibles.
	11. 2. 4. Ingestion: voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC918-481-9) : - 2-ethyl hexyl nitrate
11. 3. Sensibilisation:	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

12. 1. Toxicité:	Il n'y a pas de données éco toxicologiques connues pour ce produit.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Ce produit contient des composants potentiellement bio accumulables.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Produit -- Susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées. Modérément volatil.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.
12. 6. Autres effets néfastes:	Pas d'effets néfastes attendus.
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	voir rubrique n° 3 - Hydrocarbures, C10-C13, N-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (EC918-481-9) : > 1000 mg/l

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Peut être incinéré, selon les règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit. Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 3082	
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE/ rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	9
14. 3. 4. Code danger:	90
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	M6
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001, IBC003, LP01, R001
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

REEC/Version: 830/2015 - CLP 1272/2008

Version 2

ANTIGEL GAZOLE

Réf. DA 502 / DA 802 / DA 237 / DA 238 / DA 239

Date de la première édition:24/03/2017

14. 8. Transport en vrac
conformément à l'annexe II de la
convention Marpol 73/78 et au recueil
IBC:14. 3. 4. Code danger: 90

Non applicable.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation
particulières à la substance
ou au mélange en matière de sécurité, de
santé et d'environnement:

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et
l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions
applicables à ces substances.. tel que modifié.

15. 2. Évaluation de la sécurité Données
chimique:

non disponibles.

16 – AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont
le n° figure en rubrique 3:

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les
voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition
s'il est formellement
prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

16. 2. Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont
basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et
notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de
données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux
utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi)
survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de
données de sécurité.

16. 3. Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut
ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. Historique:

16. 4. 1. Date de la première édition: 5/09/2013

16. 4. 2. Date de la révision
précédente: 5/09/2013

16. 4. 3. Date de révision: 24/03/2017

16. 4. 4. Version: 2

16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: CLP